



33 mesures mais rien n'est sûr

**Après des mois de mobilisation pour la défense de l'hôpital public, les usagers et les personnels hospitaliers réunis au sein du Collectif Inter-Hôpitaux (CIH) ont participé au Ségur de la santé. Le CIH y a fait des propositions et a constamment affirmé son attachement à un service public de santé de qualité, avec un accès universel et sans reste à charge.**

La conclusion du Ségur de la Santé montre que les contributions du CIH ont été comprises. Elles apparaissent dans le rapport du comité. Cependant les propositions formulées par le Ministre de la santé doivent être précisées pour espérer atteindre les objectifs cités.

L'expérience passée montre qu'il peut y avoir de grandes différences entre la parole et les actes. L'application du Ségur ne doit, donc, pas décevoir les soignants et les usagers.

Les 33 propositions présentées succinctement ce matin contiennent des éléments intéressants dont la mise en œuvre reste à préciser.

La modification de l'ONDAM pour l'adapter aux besoins de santé publique est une urgence. Attendre 2022 pour que l'hôpital public sache à quoi s'en tenir pour son budget n'est pas acceptable. La démocratie sanitaire implique un volontarisme politique et ne peut s'envisager sur la base du « volontariat ». L'association à la gouvernance des usagers et des personnels non médicaux est impérative et doit s'accompagner d'une réelle démocratie participative, qui ne peut être optionnelle ou être laissée à l'éventuel bon vouloir de dirigeants éclairés.

Le CIH va donc rester actif et vigilant pour que les mots deviennent des actes et transforment réellement la vie quotidienne dans les établissements, pour améliorer les conditions de travail, augmenter le nombre de personnel disponible et améliorer la qualité des soins prodigués. Il demande à être associé aux « comités de vigilance et de suivi ».

L'hôpital public et les professionnels de ville qui exercent sans reste à charge permettent un accès aux soins universel, ils ne choisissent ni leurs patients, ni leurs activités. Si la réduction des inégalités en santé est une priorité du Ségur, les réformes devront donc conforter le service public de la santé